Zeitschrift: Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde

Band: 15 (1911)

Artikel: Coutumes de Blonay

Autor: M.R.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-111332

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Miszellen — Mélanges

Coutumes de Blonay.

Au mariage et à la naissance.

Un de nos collaborateurs, M. le professeur Tappolet, dira dans les *Archives* le bien que nous pensons de l'important volume que vient de publier la Société d'histoire de la Suisse romande, le *Glossaire du patois de Blonay,* œuvre tout à fait remarquable de Mme Louise Odin, et à laquelle M. le professeur Ernest Muret a donné le concours de sa grande compétence, de son dévouement, et aussi de son cœur.

Pour nous, nous nous bornerons à montrer, par un exemple, de quelle précieuse ressource ce livre est au point de vue spécial des coutumes populaires. A l'appui de son explication des mots patois, Mme Odin cite des phrases entières recueillies par elle ou donne des explications, et beaucoup d'entre elles sont pour le *Folklore* d'un grand intérêt.

Nous reprenons ainsi ce que dit l'auteur des coutumes entourant le mariage, la naissance et le baptême. Nous suivrons pour cela simplement l'ordre des citations.

Aliyãsè, alliance, anneau de mariage. A la campagne, on ne donne pas de bagues de fiançailles, l'anneau de mariage en tient lieu. Les jeunes gens ne se disent fiançés qu'à partir du jour où ils vont acheter leurs anneaux, mais désormais ils considèrent leur union comme indissoluble, et le mariage peut attendre. Il n'y a pas plus de vingt ou trente ans que la mode des anneaux de mariage a été introduite au village.

batsi, baptiser — Quand on va baptiser (un enfant) les parrains et les marraines ne doivent pas se retourner, cela ferait loucher les enfants.

bårå, barrer — Barrer une noce, c'est-à-dire placer de loin en loin un obstacle sur le passage d'une noce; chaque fois que la noce est arrêtée, il faut que l'épouse donne de l'argent à ceux qui tiennent la barre.

bĕrnådzo. — Tout ce qu'autrefois on jetait en signe de bénédiction sur la tête des mariés lorsqu'ils faisaient leur entrée dans la maison paternelle. Ce *bĕrnådzo* consistait en blé, noix, pommes, etc. Le blé devait atteindre principalement l'épousée, tandis que les noix, pommes, etc., allaient à droite et à gauche sur la foule réunie des curieux. Cette touchante coutume a pris fin, avec les chars à bancs, vers 1860 environ.

bresō — Le *bresō dé battĭmo* était au dix-huitième siècle un joli petit berceau ouvragé et décoré dans lequel on baptisait les petits enfants, qu'on portait déjà très jeunes à l'église.

bri, berceau — Autrefois, l'on portait les berceaux à la vigne en travers sur les hottes — Il ne faut pas enjamber un berceau quand il y a

un enfant dedans, cela l'empêche d'uriner — Il ne faut pas bercer le berceau quand l'enfant n'y est pas, cela lui donne la colique.

bu, petit bois — Quand on dit à quelqu'un que sa petite fille va bientôt se marier, il répond toujours: le bois pour faire le berceau de son mari n'est pas encore grand.

busalĕ — Offrande de bénédiction que, sous forme de vrais pains ou de *turbans*, *l'amie de noce* apportait autre fois à l'épousée, le matin de son mariage, dans une élégante corbeille enrubanée. Les *busalĕ* figuraient au cortège et au festin de la noce. L'amie de noce portait sa corbeille sur sa tête, même assise en croupe sur sa haquenée, de la maison de l'épouse jusqu'à l'église et de l'église jusque chez l'époux. Arrivée là, elle déposait sa corbeille sur la table du festin, où elle restait intacte jusqu'à la fin de la fête.

dzezẽ, accouchée — Autrefois, on faisait un grand festin pour les relevailles, et toutes les amies et connaissances s'y rendaient avec un petit présent de café et de sucre. Pour porter ce présent, chaque femme avait un joli petit panier à couvercle, fait exprès pour ces circonstances; en échange du café et du sucre, on y mettait quelques *bricelets* et quelques *merveilles*. L'usage de ces repas est tombé en désuétude.

dzèrotāirè, jarretière — Autrefois, les gens qui se mariaient allaient tous à cheval; l'épouse se mettait une belle grande jarretière de ruban rouge, qui dépassait la robe. Au retour du temple, son garçon d'honneur avait le droit de lui détacher la jarretière et de la mettre à son chapeau.

épäü-ōüza, époux — ouse — Termes désignant un fiancé et une fiancée entre le jour de la publication des bans de mariage et celui des noces. Passé ce terme, ces mots se remplacent par *omo* pour l'époux et *féna* pour l'épouse.

étsoudali, bassinoire — Quoiqu'on n'en fasse plus guère usage, chaque bonne maison possède encore son *échauffe-lit* en cuivre. Cet ustensile était donné au baptême par les parrains et marraines.

ĕfă, enfant — On dit qu'on trouve les enfants sous des courges, les petits garçons sous les courges jaunes, les petites filles sous les courges blanches. — Les vieux disaient que si un enfant faisait de bonne heure ses dents, sa mère n'aurait plus d'enfants (Proverbe lausannois: vite des dents, vite des gens: c'est le contraire) — Pour qu'un enfant reste à la maison, il faut, quand il vient de naître, lui faire faire trois fois le tour de la crémaillère, la tête la première.

ētrâyé, entrée — Un chef de famille dit à une épousée qui entre dans la maison de son mari: Dieu veuille que tu fasses une bonne entrée.

fęlè, fille — Ils ont vendu une fille, se dit de la façon dont une commune se débarrasse d'une de ses ressortissantes pauvres, en lui fournissant un subside quand elle épouse un homme étranger à la commune — Une fille ne doit pas se marier avant d'avoir pu laver une toile de paillasse neuve, avec un drap neuf dedans; elle ne doit pas non plus se marier avant d'avoir porté une hottée de sable au haut de la Raie de Chenelly.

gārdaroba — Garde-robe, grande armoire à deux portes, parfois très ouvragées, destinée à contenir les meilleurs vêtements et le linge de la mariée. La garde-robe était, après le lit, le meuble le plus indispensable du trousseau; mainte jeune fille devait se passer de chaises et de tables, mais

de garde-robes jamais; aussi chaque maison est-elle abondamment pourvue de ce genre de meubles. Les garde-robes sont faites de deux parties reliées du bas en haut par une liste et audessus par une corniche. En cas de partage, quand on ne sait pas s'arranger autrement, l'un des héritiers prend une moitié, qu'on appelle tout court une porte, et l'autre prend le reste; la corniche se scie en deux. En cas d'incendie, si l'on ne peut pas emporter tout le meuble, on enlève au moins les portes, qui forment la partie principale du travail.

kabriyolé, cabriolet — Quand la mode a cessé d'aller à cheval pour se marier, les époux ont usé un certain temps du cabriolet, mais cela n'a pas duré; ils ont alors pris les chars à bancs (remplacés aujourd'hui par des voitures).

kortiså, courtiser — Courtiser une jeune fille, et plus spécialement lui faire la cour le dimanche soir à la veillée. A Blouay, la jeune fille ne reçoit pas ses amoureux dans sa chambre, comme cela se pratique ailleurs; la veillée se passe à la cuisine, à côté de laquelle se trouve toujours la chambre à coucher des parents. Jusqu'à ce qu'elle ait fait un choix, elle laisse entrer plusieurs jeunes gens, et la soirée se passe très gaiement; mais dès qu'elle a un préféré, celui-ci est le seul admis.

liyõ, lion — Un enfant né sous le signe du lion sera fier.

li, lit — Dans nos campagnes et, sauf erreur, dans presque tout le pays de Vaud c'est le fiancé qui fournit le bois de lit, le sommier et le tour en bois du ciel de lit; la fiancée apporte le reste. Un lit de repos faisait autrefois partie du trousseau des filles riches, c'est aujourd'hui un canapé.

marāina, marraine. Dans le canton de Vaud, on a l'habitude de donner à un enfant un nombre illimité de parrains et de marraines. Les marraines doivent faire un beau présent de baptême. A part le cadeau assez important que les parrains et marraines font en commun, ils doivent habiller l'enfant pour le baptême. Ces frais sont assez considérables pour avoir pu motiver le proverbe: *a nos'õ va a sé kosé, a batsi õko mé.*

maryà, marier — Il a marié toutes ses filles: se dit d'un homme qui marche les mains croisées sur le dos — C'est la faim qui épouse la soif: se dit de deux personnes pauvres qui se marient ensemble — Tu épouseras un ivrogne, dit-on à une jeune fille qui se mouille beaucoup en lavant du linge — Se marier entre quatre planches (mourir, se mettre en bière); se dit de fiancés dont la mort rompt le mariage — Quand on se marie, il ne faut pas revenir sur ses pas, c'est-à-dire, que de l'église, il ne faut pas reprendre le même chemin que celui par lequel on y est allé, cela ne porte pas bonheur — Quand on se marie, il ne faut pas rencontrer un enterrement, sans quoi l'un des deux (époux) doit bientôt mourir — Il ne faut pas que deux couples se marient le même jour dans le même temple; cela porte malheur — Il faut casser quelque chose dans la maison, le jour des noces, pour le bonheur de ceux qui se marient.

meidolé-éta — Enfant né dans le mois d'août. On prétend que les enfants nés à cette époque sont plus forts que les autres; et pour preuve on en donne les petits chats du mois d'août, qu'on garde de préférence, comme étant les plus vigoureux.

nosè, noce — Le jour des noces, il faut qu'il fasse de la pluie ou de

la neige, mais pas de vent; il est bon aussi de rencontrer un char de fumier — Deux noces ne doivent pas avoir lieu le même jour dans la même localité; et si cela arrive quand même, les gens des deux noces ne doivent pas s'adresser la parole, sans quoi l'un des deux époux doit bientôt mourir.

tsarivari, charivari — Autrefois, on donnait des charivaris aux filles qui se conduisaient mal, à celles qui allaient danser hors de la commune, aux jeunes gens qui se mariaient sans faire danser.

tsermalāi-airé, garçon, demoiselle d'honneur — Le matin de la noce, le garçon et la demoiselle d'honneur allaient porter à l'épouse l'offrande de bénédiction dans une corbeille. L'épouse donnait à l'amie de noce un mouchoir de tulle ou de mousseline brodé, semblable au sien. L'époux lui donnait une belle *torche* pour porter la corbeille, qui devait faire partie du cortège.

Proverbes: année de noisettes, année de filles,
année de filles, année de paix
année de garçons, année de guerres.

De bon plant, plante ta vigne,
de bonne mère, prend la fille.

De neuf défauts qu'un parrain a,
le filleul en a un.

Epouse joyeuse, femme pleureuse.

Il faut marier le loup pour l'arrêter.

Quand une fille perd son tablier, elle perd son bon ami
(à Lausanne, on dit le contraire).

Un enfant, point d'enfant.

Lausanne. M. R.

Légendes populaires et Chansons de Geste en Savoie.[1])

Sous ce titre, un érudit français de grande valeur, M. A. van Gennep, vient de publier dans la *Revue des Idées* une étude très originale et qui mérite d'attirer particulièrement l'attention de nos lecteurs de la Suisse française.

Nous avons publié ici même il y a un peu plus de deux ans (t. XII des *Archives*, page 275) quelques notes sur les nombreux noms de lieux du canton de Vaud qui rappellent le souvenir des Sarrasins. Il y a le rocher des Sarrasins, le praz, la combe, le champ Sarrasin, la „canne" des Sarrasins, le fossé, la «gollie» et même la «vy» des Sarrasins. Faut-il voir réellement dans ces appellations le souvenir des terribles hordes qui dévastèrent notre pays au dixième siècle? Nous l'avions cru jusqu'ici. M. A. van Gennep est d'un autre avis. Pour lui, une partie de ces appellations a une origine savante et ne date guère que du dix-septième siècle; nous ne croyons pas que ce soit le cas chez nous. Pour une autre partie, l'origine populaire serait manifeste, mais il ne faudrait pas remonter au dixième siècle. L'auteur rappelle qu'en Savoie, le mot Sarrasin, qui se prononce *farajhin*, signifie vagabond,

[1]) *Légendes populaires et Chansons de Geste en Savoie*, par A. van Gennep, directeur de la *Revue d'Ethnographie et de Sociologie* — Paris, 1910, une brochure de 42 p., extraites de la *Revue des Idées* du 15 novembre 1910.